



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/4/Add.1
17 mars 2006



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

Addendum

RAPPORT SUR LES SOLDES ET DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES

Le présent addendum est émis pour :

- **Remplacer** dans le Tableau 2, “du 1er novembre 2004 au 31 décembre 2004” **par** “du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2004” dans la colonne intitulée « Année d’achèvement”.
- **Ajouter** dans le paragraphe 18 “plus des frais d’appui de 25 031 \$US” après le montant de “192 547 \$US” dans la troisième phrase; “plus des frais d’appui de 15 080 \$US” après le montant de “116 000 \$US” et “ plus des frais d’appui de 9 951 \$US” après le montant de “76 547 \$US” dans la dernière phrase.
- **Ajouter** les paragraphes 18(bis) et 18(ter) comme suit:

18(bis). Après la distribution des documents de la 48^e réunion du Comité exécutif, le PNUD a informé le Secrétariat du Fonds que la France allait procéder à un reversement de 319 681 \$US, plus des frais d’appui de 41 559 \$US, au titre de l’élément français du plan national d’élimination des SAO à Cuba. La France a demandé que ces fonds soient appliqués à un projet des refroidisseurs soumis à la 48^e réunion. Ce montant inclut tous les fonds (200 000 \$US, plus des frais d’appui de 26 000 \$US) approuvés à la 45^e réunion pour le plan annuel de mise en œuvre

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d’application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d’économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s’abstenir de demander des copies supplémentaires.

(CUB/PHA/45/INV/31), plus le solde des fonds (119 681 \$US, plus des frais d'appui de 15 559 \$US) approuvés au titre de la première tranche du plan (CUB/PHA/43/TAS/27).

18(ter). Après la distribution des documents, l'ONUDI a aussi demandé le transfert du PNUD, d'un financement de 20 000 \$US, plus des frais d'appui de 1 500 \$US approuvés à la 45^e réunion du Comité exécutif, pour la préparation d'un projet dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle) au Zimbabwe (ZIM/FUM/45/PRP/31) visant à encadrer les efforts d'élimination du bromure de méthyle dans le pays. L'ONUDI se propose d'inclure l'élément post-récolte dans son projet du bromure de méthyle dans le secteur des sols.

- **Ajouter** dans le paragraphe 20(f), “plus des frais d'appui de 25 031 \$US” après le montant de “192 547 \$US”; “plus des frais d'appui de 15 080 \$US” après le montant de “116 000 \$US” et “plus des frais d'appui de 9 951 \$US” après le montant de “76 547 \$US”.

- **Ajouter** les paragraphes 20(f) bis et (f)(ter) comme suit:

(f)(bis) Prendre note du fait que 319 681 \$US, plus des frais d'appui de 41 559 \$US provenant de la France dans le cadre de la coopération bilatérale approuvés au titre de la période triennale 2003-2005 pour le Plan national d'élimination des SAO à Cuba, incluant 200 000 \$US, plus des frais d'appui de 26 000 \$US approuvés à la 45^e réunion pour le plan annuel de mise en oeuvre (CUB/PHA/45/INV/31), plus le solde des financements de 119 681 \$US et des frais d'appui de 15 559 \$US approuvés pour la première tranche du plan (CUB/PHA/43/TAS/27), devraient être appliqués aux approbations de la France;

(f)(ter) Prendre note du transfert de 20 000 \$US, plus des frais d'appui de 1 500 \$US du PNUD à l'ONUDI, pour la préparation d'un projet dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle) au Zimbabwe (ZIM/FUM/45/PRP/31) et demander au trésorier de procéder à l'ajustement nécessaire.
